

**PROCES VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE
du 19 juin 2018**

Présents : M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole
Mme. OSTA-AMIGO Maire
Mmes. ROSSIGNOL, TEXIER, BERNARD Enseignantes adjointes
Mrs. BICHON, ORLEAT, Enseignants adjoints
Mme. LAGOUTTE Responsable restauration scolaire
Mme. ARBLADE Employé municipale Référente personnel de service
Mme ORLEAT, Référente TAP
Mmes AULIER, GAUDIN, RAVEL, NOININ, COMBES, MICHEL, CAILLON, SAUVIGNON
Parents d'élèves titulaires et suppléants

Excusés : M. ROUGIER, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire
Mmes. BALLEIX, HYVERNAUD Enseignantes
Mrs. BASTIDE, CHEVAL, PETIT, ROUSSEAU Enseignants
Mmes. DORMEAU, GARNIER, SERPIN, parents d'élèves élus
Mme. BETOUS Déléguée départementale de l'Education nationale
M. YVANES Directeur général des services

Absents : Mmes MAISSANT, TAFFORET parents d'élèves élus

Ouverture de la séance : 18h10

Secrétaire de séance : Mme Rossignol

1- Approbation du dernier procès-verbal.

M. Guérin rappelle les grandes lignes du Conseil d'école du 6 février 2018. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2- La vie scolaire

Bilan 2ème semestre : projets, sorties....

Sorties :

CP :

Ile d'Aix : sortie à venir le 26 juin avec un départ du port de la Grève en bateau et un tour de l'île en vélo loué sur palce.

Sortie vélo 17 km jusqu'au phare de la Coubre et retour en bus et camions pour les vélos

Echanges avec les GS sur 5 journées dans le cadre de la liaison GS-CP.

CE1

Abbaye de Trizay : lieu très intéressant mais ateliers pas toujours adaptés aux CE1 par leur durée et leur complexité.

Réalisation de fresques exposées lors de fête de l'école.

A venir : *Journée accrobranche* au château de la Gataudière le 3 juillet.

CP/CE1 + CE1/CE2 + CE2 : *Sortie vélo au Galon d'or* avec jeux sportifs annulée pour cause de mauvais temps et repoussée au 5 juillet.

Piscine

Pour les classes de CP CE1 CE2 et CM2

L'activité a failli ne pas avoir lieu faute de maître-nageur malgré les efforts de la municipalité.

Un seul sur les deux demandés a pu être recruté avec des difficultés d'organisation par rapport à son emploi du temps obligeant l'utilisation des créneaux du matin d'où un recrutement difficile de parents même si aucune séance n'a été annulée sauf à cause d'une alerte orange aux orages.

Certains parents ont regretté les séances avec pluie ou temps gris mais on ne peut pas annuler toutes les séances déjà peu nombreuses surtout que l'eau est chauffée.

Avantage : une maman maître-nageur le jeudi permettant un travail efficace avec le groupe des élèves les plus à l'aise.

L'équipe enseignante demande à la municipalité une recherche précoce de maîtres-nageurs pour 2018/19.

CE2

Paléosite : toujours très appréciée des enfants : visite du site et ateliers de savoir-faire du feu et taille de silex l'après midi

Bordeaux : sortie commune à tous les élèves de CE2 et CM.

Activité du matin : découverte du quartier centre de l'architecture grâce à une chasse aux trésors

Visite du musée d'Aquitaine l'après midi

CM

Bordeaux (cf ci-dessus)

Roller intervention d'un moniteur pour les CM mais l'activité prévue pour les CM2 a été annulée suite à la cessation d'activité de M. Marot

Médiathèque : travail très intéressant et très bon accueil du personnel.

Sortie à Rochefort le 21 juin (corderie royale, musée Hèbre St Clément, ...)

Voile : pour les CM1 ; 1 séance annulée suite à l'alerte orange orage mais reportée au 2 juillet.

Projet transat Jacques Vabre avec une rencontre prévue avec un skipper qui s'est malheureusement désisté.

Transformation en *projet maths* et échanges avec élèves de 6ème du collège.

Correspondance avec une classe de Savoie durant l'année et une journée d'échange à l'école pour les rencontrer lors de leur séjour en classe de mer basée à Saint Palais

Critérium du jeune conducteur proposé du CE1 au CM financé par la mairie avec une aide départementale et autorisée par le Directeur, l'intervention durant moins de 3 heures par classe.

Activité très appréciée des enfants, des parents et des enseignants.

2 familles partiront au Mans l'année prochaine avec leurs enfants qui participeront à la finale nationale.

Activité à renouveler l'an prochain

Toutes ces activités ne sont possibles que grâce aux parents accompagnateurs, le Conseil les remercie.

Des parents ont également répondu présent pour l'agrément nécessaire à l'activité natation scolaire.

Exercice PPMS risques naturels.

Scénario : incendie de forêt avec dégagements fumées toxiques.

Il fallait se confiner dans des lieux spécifiques de l'école avec des outils pour communiquer et des radios avec un scénario sans électricité. Une valise PPMS était présente dans chaque lieu de confinement.

Toujours le problème de détection du signal de l'alerte (corne de brume) presque inaudible pour certains.

L'exercice s'est bien passé même si le confinement a été réduit dans la durée.

Il manque les réserves d'eau et de gâteaux secs à stocker dans les lieux de confinement : Mme le Maire accepte un financement sur le budget municipal.

Exercice incendie

Commun avec la maternelle ; tout s'est très bien déroulé. C'était le 3^{ème} exercice de l'année ; les élèves et les enseignants n'ont pas été prévenu

Evacuation rapide vers le point de regroupement dans la cour, sans panique aucune.

Projet d'école :

Les membres du CE ont reçu un exemplaire du projet.

Il fait un inventaire des activités prévues au sein de l'école par rapport aux problématiques rencontrées. Il s'articule également avec la maternelle.

Il doit être validé en Conseil d'école et par l'Inspection de l'Education nationale.

Mme Bernard fait remarquer que notre projet d'école est souvent cité en exemple lors des réunions ASH au niveau du dispositif ULIS et plus particulièrement son volet sur l'école inclusive.

Les élèves ont un meilleur regard sur le handicap des camarades du fait de leur inclusion dans les classes.

Les affectations ULIS seront régularisées sur ONDE et les élèves affectés seront informatiquement inscrits dans les classes : c'est ce qui était demandé depuis 2 ans par l'école de La Tremblade.

Projet adopté à l'unanimité par le Conseil d'école.

Coopérative scolaire :

Solde de 6312.65 €

Remerciements à l'APE qui a versé 1500 € à l'école l'élémentaire pour le financement de l'activité roller.

L'APE a également financé l'achat de livres pour BCD.

Remerciements au conseil municipal qui a renouvelé la subvention de 5200 € à la coopérative scolaire pour le projet d'école (volet sorties/voyages).

Photographie scolaire :

Nouveau photographe cette année, M. Helliet, parent d'élève.

Ventes pour 2141 €, (3302 € en 2016/17 avec M. Souchon) facturées 1212 € par le photographe soit un bénéfice de 928 € qui représente 43 %.

En 2016/17, ce bénéfice était de 1140 € mais représenté 34 % des ventes.

Le montant moindre de ventes peut s'expliquer par un prix moins élevé, un nombre d'élèves en baisse et une vente en dehors de la période de Noël toujours plus favorable selon les parents d'élèves.

Déception sur la qualité de certains parents, aspect des portraits individuels pas en situation classe.

Le nouveau modèle de photo de classe a plutôt été apprécié en maternelle. A essayer en élémentaire ?

Globalement, le Conseil souhaite reconduire le partenariat avec M. Helliet en rediscutant avec lui les points évoqués.

Préparation de la rentrée :

Mesure de carte scolaire entraînant la fermeture d'une classe dans notre école.

Effectifs pour la rentrée 2018 :

134 élèves prévus pour l'année prochaine, élèves du dispositif ULIS inclus

Résultats de l'enquête pour connaître le choix des parents concernant la scolarisation dans notre école : beaucoup de oui, quelques non mais de trop nombreux « ne se prononcent pas » ne permettant pas d'envisager un effectif réel pour l'année prochaine.

Pour l'instant 4 certificats de radiation établis malgré de nombreux sous-entendus (2 déménagements, 2 vers l'école privée)

Pour les élèves attendus au CP, 1 seul ne s'est pas présenté.

Nouveaux inscrits peu nombreux : 6 élèves actuellement.

Madame le Maire a refusé des départs de La Tremblade pour ne pas mettre en péril nos écoles. Les maires des communes concernés sont interpellés.

Ces prochains effectifs sont encore très justes après fermeture : 22,33 élèves par classe. Nous accueillons cette année 15 CP mais 33 CM2 quittent l'école. A la rentrée 2019 ce sera 24 CP accueillis mais aussi 30 CM2 qui partiront ce qui ne va pas vers une remontée des effectifs.

Mme le Maire réaffirme la nécessité de mettre l'école en avant en insistant sur les moyens mis à disposition et la qualité de l'enseignement.

Portes ouvertes : bilan mitigé devant le peu de familles présentes.

Equipe enseignante :

Elle sera encore profondément renouvelée pour 2018/19 puisque 3 enseignants restent en poste (Mme Rossignol, M Orléat et M Guérin). Mme Favreau-Guichard s'oriente vers un nouveau projet professionnel et les autres collègues étaient nommés à titre provisoire. Seule la remplaçante de Mme Bernard est connue et a contacté l'école : Mme Laetitia Dausson qui ne sera pas nommée à titre définitif mais qui a l'expérience d'un dispositif ULIS à Royan.

Ils nous manquent donc 3 enseignants qui seront nommés fin août à titre provisoire pour 2018/19.

Nous déplorons cette situation mais aucun recours n'est possible. Il est toujours plus difficile de préparer une rentrée avec des collègues nommés quelques jours avant.

3- Le cadre de vie

Restaurant scolaire :

Bilan du permis à points : il fonctionne pour certains enfants mais pas pour tous. Néanmoins 1 élève sera exclu 3 jours et les parents seront convoqués en mairie.

Amélioration du niveau sonore par le fait que le personnel déjeune avec les élèves. Ce changement est plutôt bénéfique à l'ambiance générale.

Mise en place de 2 services distincts pour l'année prochaine.

Mme Menneret sera recontactée pour mener des pistes de conduite à tenir à la cantine et les agents sont désormais tous titulaires du BAFA.

Nouvelle piste pour la prochaine année : la présence d'agents pour permettre d'ouvrir un foyer sur la pause méridienne, ce qui réduirait l'effectif dans la cour.

Organisation d'un pique-nique le 6 juillet avec invitation à se déguiser avec notamment les accessoires réalisés pendant les TAP proposé à tous les enfants fréquentant le restaurant scolaire, accompagné de musique.

Représentants parents :

Remerciements de Mme Aulier qui quittera le Conseil d'école suite au départ de son fils au collège. Elle exprime sa reconnaissance envers l'équipe enseignante pour les travaux menés au sein de l'école, notamment dans le domaine de l'inclusion et aussi envers les animateurs des TAP et les parents de l'APE.

La difficulté principale pour les représentants de parents c'est de représenter l'ensemble des parents car malgré les moyens mis en place (boîte aux lettres, adresse courriel) il y a peu de communication.

Budget municipal :

Les demandes faites sont accordées selon Mme le Maire même si elle ne dispose pas ce soir des sommes engagées. La pose du dernier TBI devrait donc pouvoir être envisagée.

Travaux de sécurisation :

A l'étude mais budget très important (25 000 €) pour une solution qui ne donne pas entière satisfaction.

Il reste néanmoins un problème d'accès non sécurisé sur le temps de garderie.

Le code (connu des élèves) devra être modifié pendant les vacances.

Un espace non-fumeur sera créé à l'entrée de l'école et devra être prévu dans les travaux d'été.

TAP :

Dernière année et expérience globalement réussie pour l'apport des découvertes réalisées dans les différents domaines. Le Conseil remercie tous les animateurs qui se sont investis en ce sens.

BCD :

Elle va se déplacer dans la salle de classe qui ne sera plus occupée, ce qui laisse l'ancienne bibliothèque à la garderie et au foyer pour la pause méridienne.

Association de parents :

Une nouvelle équipe à la tête de l'APE cette année. Le Conseil lui apporte tout son soutien et remercie les personnes impliquées. Concernant la fête de l'école, certains parents regrettent qu'elle ait été annoncée tardivement. La date avait été fixée au dernier conseil mais un rappel aurait été nécessaire un peu plus tôt aux familles.

Pour l'instant peu de retour de coupons d'aide : la kermesse ne peut avoir lieu que si des parents se mobilisent.

Prise en charge des enfants de la garderie pendant la kermesse (début à 16h30) ? À voir avec le personnel du SIVOM.

L'APE d'aider au financement et de mener des actions spécifiques si une classe de neige, rousse devait être organisée.

7- Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été soumise au Conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance :

S. ROSSIGNOL



Le Président :

D. GUERIN

